

170, BOULEVARD DU MONTPARNASSE  
75014 PARIS - FRANCE  
TÉL. 320.36.20  
C. C. P. 1248-74 N PARIS

D 463 BRESIL: DOM HELDER ET LA POLICE FEDERALE DE RECIFE

Accusations de tortures pratiquées par la police sur la personne de prisonniers politiques, tentatives policières d'implication de l'Eglise dans la reconstitution d'organisations politiques clandestines: tous ces éléments reviennent d'actualité avec l'arrestation à Recife, le 12 mai 1978, de plusieurs étudiants dont Edival Nunes da Silva (dit "Cajá"), membre de la Commission pastorale de la jeunesse et de la Commission justice et paix du diocèse de Recife, ainsi qu'avec la déclaration de Dom Hélder Câmara, le 28 juin, dont nous donnons le texte ci-dessous.

La censure ayant été totalement levée le 9 juin dernier, la déclaration de l'archevêque de Recife a eu les honneurs des grands titres du journal "Diário de Pernambuco" du lendemain. C'était la première fois depuis huit ans.

On lira avec intérêt, dans la note de Mgr Câmara, que la police brésilienne suit de près la préparation de la 3ème **Conférence** générale de l'épiscopat latino-américain qui doit se tenir au Mexique en octobre prochain.

La déclaration de Dom Hélder est la réponse à la note officielle du surintendant de la police fédérale de Recife, M. José Antônio Hahn, qui, le 12 juin, avait dénié l'existence de tortures et dénoncé "les attaques grossières et la campagne de calomnies dans la presse, en chaire et dans les réunions étudiantes" lancées contre la police pour exercer sur elle "une tentative de chantage et de terrorisme psychologique"

(Note DIAL)

ACCUSATIONS QUE JE NE PUIS TAIRE

Des événements récents m'obligent à porter à la connaissance des autorités et des personnes de bonne volonté les accusations très graves faites par Edival Nunes (dit "Cajá"), accusations qu'il désire voir rendues publiques, mais que j'ai tues jusqu'à présent dans l'espoir que les menaces absurdes qui lui ont été adressées n'étaient que des menaces.

Je vais raconter ce qui s'est passé entre Cajá et M. le Surintendant de la police fédérale de Recife, puis j'expliquerai pourquoi je me vois contraint de révéler des faits aussi graves.

Le mercredi 7 juin dernier, le surintendant de la police fédérale a accordé une autorisation spéciale (ce n'était pas le jour des visites) pour une conversation avec Edival Nunes des cinq évêques que nous étions et qui participaient à une réunion du secrétariat régional du Nord-est II de la Conférence nationale

des évêques du Brésil: Mgr José Lamartine Soares, Mgr José Maria Pires, Mgr João Costa, Mgr Marcelo Carneiro et moi-même.

Edival raconta aux cinq prélats ce qui s'était passé entre lui et le surintendant de la police fédérale. Il est évident qu'en nous demandant de divulguer ce qui s'était passé entre eux deux, il en mesurait les conséquences possibles.

Voici ce qu'en résumé Edival nous raconta.

M. le Surintendant vint en personne lui dire qu'il le considérait comme un garçon intelligent et de bon caractère. Quant à se tromper, l'erreur est humaine. Edival pouvait rentrer chez lui le jour même: il lui suffisait pour cela de signer un document reconnaissant que, de fait, il travaillait à la reconstitution du Parti communiste révolutionnaire et que, pour cette reconstitution, oeuvraient avec lui ceux dont les noms suivaient dans le document.

Edival répondit au surintendant que sa proposition était contradictoire puisqu'il admettait que lui, Edival, était intelligent et avait bon caractère et qu'en même temps il l'invitait à signer un faux que lui, Edival, ne pouvait signer que s'il manquait précisément d'intelligence et de caractère.

Le surintendant répliqua qu'il ne considérait pas cette réponse comme définitive. Il demanda à Edival de réfléchir et de ne pas oublier que lui, surintendant, disposait des moyens de lui faire la réputation qu'il voulait. Il pouvait, à volonté, le présenter à l'opinion publique comme traître envers ses camarades, lâche, crapule, etc.

Par souci de loyauté, Edival déclara au surintendant: "Si je sors d'ici en vie, je raconterai ce que vous m'avez dit". Le surintendant mit un terme à la discussion en affirmant: "Fort bien, mais auparavant nous allons vérifier si vous avez la fibre héroïque".

La raison principale pour laquelle je n'ai pas, jusqu'à ce jour, répondu à l'appel de Cajá en dénonçant ce qu'il avait raconté aux cinq évêques, c'est que nous estimions, si nous parlions, qu'il serait certainement torturé de nouveau. Nous nourrissions aussi l'espoir que cela pouver rester à l'état de menaces.

Il se trouve que l'émotion soulevée par la dénonciation au plan national et international des tortures subies par Cajá (1), semble avoir fait perdre tout bon sens aux responsables de son arrestation. Depuis, en effet, la police utilise tous les moyens mensongers possibles pour semer la confusion dans l'opinion publique en s'appliquant à associer Cajá au Parti communiste révolutionnaire et celui-ci à l'Eglise. Mais jusqu'à maintenant sans preuve.

Rappelons quelques points de cette tentative. Pour commencer, il y eut la fabrication de faux imitant l'écriture de Cajá pour le présenter comme ayant le nom de guerre d'Amaro et comme étant le réorganisateur du Parti communiste révolutionnaire. Les affirmations étaient tellement invraisemblables qu'il fut facile de montrer l'inconsistance totale du document sans même recourir à l'expertise graphologique.

Ensuite se produisit la célèbre pseudo-séquestration du consul honoraire du

(1) Ont été arrêtés avec Edival Nunes: Lacy Alves, Nilson Lustoa et sa femme Lea. Une querelle s'est élevée par la suite sur le nombre de prisonniers politiques étrangers détenus à Recife: 22 selon la Commission justice et paix, 10 selon la Police fédérale. (N.d.T.)

Mexique, laquelle a fait croire à la police fédérale qu'elle pouvait y mêler le nom de Cajá. Mais cette manoeuvre sombra elle aussi dans le ridicule (2).

Comme il était question qu'Edival fût autorisé à répondre en liberté à l'enquête ouverte contre lui, de nouveaux faits se produisirent:

- Edival fut présenté comme le responsable direct de l'arrestation de Zaratini (3) et comme étant en lien avec lui pour la reconstitution du Parti communiste révolutionnaire.
- Edival fut menacé de transfert à São Paulo pour confrontation avec les collaborateurs de Zaratini, suite à un interrogatoire de onze heures d'affilée.

Sa liaison avec Zaratini étant parfaitement imaginaire, tout comme son identification à Amaro et la pseudo-séquestration du consul, la police se voit contrainte de reprendre vigoureusement l'argument de la reconstitution du Parti communiste révolutionnaire, cette fois dans l'Eglise. Cela ressort des onze heures d'interrogatoire continu, le 23 juin dernier, avec des références fréquentes à la rencontre des évêques brésiliens à Itaicí et à la conférence générale des évêques latino-américains à Puebla (4), réunions auxquelles Cajá aurait participé ou serait invité à participer, en plus de sa présence à d'autres rencontres de la Conférence nationale des évêques du Brésil.

D'où le bien-fondé de quelques questions:

- La police ne cherche-t-elle pas à juger le travail de l'Eglise à travers l'un de ses agents de pastorale?
- La police a-t-elle le droit de faire subir à un citoyen des mauvais traitements, des outrages et des tortures à partir de suppositions gratuites?
- Qui est responsable des dommages ainsi infligés à la personne humaine et jusqu'à quel point ces affronts peuvent-ils être effectivement réparés?
- A l'heure où des mesures sont prises pour rétablir l'état de droit (5), comment qualifier le comportement de la police fédérale dans notre Etat?

Nous avons confiance en la parole de St-Jean: "La vérité vous fera libres".

Recife, le 28 juin 1978

Hélder Câmara, archevêque d'Olinda et Recife

(2) Le 24 mai 1978 courait la nouvelle de l'enlèvement de M. Arnaldo Dubeux, président de la Bourse et consul honoraire du Mexique. L'in-vraisemblance du fait devint l'objet des plaisanteries publiques.  
(3) Ricardo Zaratini avait été banni du Brésil en 1969, à l'occasion de son échange contre l'ambassadeur américain enlevé à l'époque. Rentré clandestinement au Brésil, il a été arrêté en début juin 1978. (N.d.T.)

(4) Cf. DIAL D 446 (N.d.T.)

(5) Cf. DIAL D 451 (N.d.T.)

----

(Traduction DIAL - En cas de reproduction, nous vous serions obligés d'indiquer la source DIAL)

Abonnement annuel: France 160 F - Etranger 185 F (voie normale)  
(avion: tarif sur demande)

Directeur de publication: Charles ANTOINE - Imprimerie DIAL  
Commission paritaire de presse: 56249 - ISSN: 0399-6441